

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 07 septembre 2023

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2023_062

Membres en exercice : 26

Conseillers présents à la séance : 19
19 + 1 pouvoir

Date de publication : 8 septembre 2023

Le 07 septembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 août 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. BIOT, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme WILLEMS, Mme DELOT, Mme GRUET, Mme BIOT-
FLORENTIN, Mme COUDERT, M. BILLET, Mme ÉTIENNE,
M. SERRE, Mme ROUSSEAU, M. GORNEAU,
M. PERREIRA-GONCALVES, Mme LANGLOIS-LENTI,
M. DELECOLLE,

ÉTAIT EXCUSÉ : M. TIRARD (pouvoir donné à
Mme SCHWENTER),

ÉTAIENT ABSENTS : M. LEFEVRE, M. LECOMPTE,
M. CAMPOS, Mme GROENTZINGER, Mme GERMAIN,
M. LANGLOIS.

M. GORNEAU et Mme COUDERT ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

OBJET

Admission des familles au Pôle Petite Enfance

Visa :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2011 instaurant les modalités d'inscription des familles au Pôle Petite Enfance

Exposé des motifs :

CONSIDERANT que l'évaluation des admissions doit être présentée au conseil municipal pour avis, après passage en commission d'admissibilité

CONSIDERANT l'avis favorable donné à 7 familles lors de la commission d'admissibilité du 6 Juin 2023.

Contenu de la proposition :

Il est proposé au conseil municipal de donner un avis favorable :

- à l'admission de 4 enfants chez les bébés et de 3 enfants chez les grands

Complément d'information :

Le choix des admissions reste en dernier ressort de la décision du Maire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **SUIT** l'avis favorable de la commission.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 8 septembre 2023
Le Maire, Yves DELOT,

